

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **23 (1878)**

Heft (20): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 20 (1878.)

Baïonnette ou sabre dans la guerre Turco-russe.

A plusieurs reprises, dans l'armée des Etats-Unis, des voix se sont élevées en faveur de la suppression complète de la baïonnette dans l'infanterie, et du remplacement du sabre par le revolver dans la cavalerie ; cette question a de nouveau été discutée très-vivement ces derniers temps. A la suite de ces discussions, le général Sherman, commandant en chef de l'armée, a chargé le 1^{er} lieutenant F.-W. Greene, du corps des Ingénieurs, attaché au quartier-général russe dans la Turquie d'Europe, de lui rédiger un rapport relatif aux expériences faites sur l'emploi du sabre et de la baïonnette pendant la campagne de Bulgarie et de Roumélie. Le 1^{er} lieutenant Greene a expédié son rapport au quartier-général de San Stefano le 13 mai dernier, et le général Sherman a considéré ce document comme si important que le 10 juin il a donné l'ordre d'en envoyer une copie au *Army and Navy Journal* qui l'a reproduite dans son numéro 45, du 15 juin dernier.

Ce rapport est si intéressant qu'il nous paraît utile d'en donner une traduction à nos lecteurs. — Voici en quels termes il est conçu :

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'écrit du colonel Poë, du 25 mars 1878, accompagné de la copie d'une lettre du général Benet, dans laquelle ce dernier se prononce en faveur de la suppression de la baïonnette et du sabre et témoigne le désir que je profite de ma position actuelle pour étudier cette question d'une manière spéciale, et que je rédige un rapport sur mes observations à ce sujet. Ensuite de ce désir, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant :

Avant, comme après, la réception de votre lettre, je me suis entretenu avec beaucoup d'officiers supérieurs ou subalternes, de la valeur de la baïonnette ; mais je n'ai trouvé que de zélés partisans de cette arme, et je crois pouvoir dire que la proposition du général Benet ne rallierait peut-être pas sur elle un seul suffrage dans toute l'armée russe. Sans doute ceci provient en partie des traditions des guerres précédentes, qui se transmettent dans ces régiments de génération en génération ; mais il faut aussi reconnaître que ces expériences faites dans la dernière campagne tendant à fortifier plutôt qu'à affaiblir l'opinion qui domine dans l'armée russe.

Dans la lettre du général Benet, il est dit que « les combats à la baïonnette ne paraissent presque plus possible par le motif que 10 ou 20 coups peuvent être tirés avec les armes actuelles sur l'assaillant pendant qu'il parcourt la distance de 150 yards ». L'expression « combat à la baïonnette » présente à l'idée le tableau d'une ligne qui se meut régulièrement, épaulement contre épaulement, avec l'arme croisée, ainsi que l'enseignent, les règlements d'exercice et les règles tactiques d'un passé qui n'est guère éloigné de nous. Un tel combat ne s'est jamais présenté pendant la dernière guerre, si tant est qu'il